

La lettre du maire

n°14



La Ville à l'heure du développement durable

Après le sommet de Copenhague, beaucoup d'entre vous m'interrogent sur les actions de la ville en matière d'environnement. C'est une préoccupation essentielle qui sera au centre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) et que nous suivons avec Valérie Gallais, adjointe déléguée à l'environnement ; nous pouvons résumer nos orientations autour de trois grands axes :

Les actions en faveur du recyclage et des économies d'énergie : plusieurs actions ont d'ores et déjà été entreprises dans ce sens comme la réforme des procédures de nettoyage avec une modernisation des méthodes, une collecte supplémentaire dans les porte-sacs (près de 25 m³ ramassés chaque jour) et la suppression de l'écoulement de 500 000 m³ d'eau potable par an dans les caniveaux. Une nouvelle campagne sur le tri sélectif vient d'être lancée et nous avons installé la première borne de collecte pour les déchets médicaux. Le PLU devra proposer des outils d'incitation pour stimuler les efforts de construction aux normes HQE, voire en énergie positive.

Les actions pour la qualité du paysage : une véritable ambition paysagère sera proposée dans le Plan local d'urbanisme avec deux idées majeures : la restauration des liaisons entre Neuilly, le Bois de Boulogne et la Seine pour reconstituer un continuum environnemental de qualité ; une extension de la trame verte de la Ville pour prolonger l'atmosphère exceptionnelle issue du parc d'Orléans. Ce développement passera par un travail de reconquête des espaces publics, par la végétalisation des places, des avenues et des rues et par des projets en faveur de la biodiversité.

Les actions de promotion des modes de circulation douce : au-delà de l'Axe Majeur qui a pour ambition de constituer cette extraordinaire promenade des Tuileries à La Défense, chaque rue de Neuilly doit être pensée pour les piétons et pour accueillir tous les modes de transport qui favorisent la qualité de vie. Une expérience d'auto-partage vient d'être lancée et les premières pistes cyclables verront le jour dès le printemps sur la partie nouvelle de l'avenue du Roule (entre les rues Parmentier et Michelis).

Je vous invite à noter dès à présent les dates du **week-end du développement durable**, les 10 et 11 avril, au cours duquel nous présenterons une série d'animations sur les végétaux et les enjeux environnementaux ; le film *HOME* de Yann Arthus Bertrand sera projeté au Village et les élus du Conseil Municipal des Jeunes proposeront un parcours de jeux sur le thème du végétal à l'école des Huissiers.



Les premiers nouveaux arbres viennent d'être plantés au niveau du parking du Roule : 12 mètres de haut et 30 ans d'âge.

Bien cordialement

Jean-Christophe FROMANTIN
Maire de Neuilly-sur-Seine

Pour me contacter

- Permanence sans rendez-vous : le vendredi de 16h à 18h
- Rendez-vous le lundi de 15h à 17h
- mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

Adresse postale :

M. le Maire, Hôtel de Ville,
96, avenue Achille-Peretti,
92522 NEUILLY-SUR-SEINE

- Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88
- <http://twitter.com/JCFROMANTIN>

NEUILLY DIMANCHE

9:30

Jogging et tai-chi
chaque dimanche matin,
de 9h30 à 10h30, départ
du parvis de l'Hôtel de Ville.

Dans vos quartiers

Les visites de quartier ont lieu le samedi matin afin d'aborder, près de chez vous, les sujets qui vous intéressent.

Les prochains RV :

Samedi 13 mars à 10h30

Quartier Centre-Longchamp.
Rendez-vous devant le lycée Saint James.

Samedi 27 mars à 10h30

Quartier Saussaye-Perronet.
Rendez-vous à l'angle Perronet/Saussaye.

Pour consulter les comptes rendus des visites de quartiers :
www.neuillysurseine.fr



LE RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE DU MAIRE

0 8000 92 200

APPEL GRATUIT

BUDGET 2010 : maîtrise des dépenses et reconstitution de l'autofinancement

Le budget 2010 a été voté en décembre 2009 sur la base de 95,7 M€ pour la section de fonctionnement et 49,8 M€ pour la section d'investissement, avec trois principes :

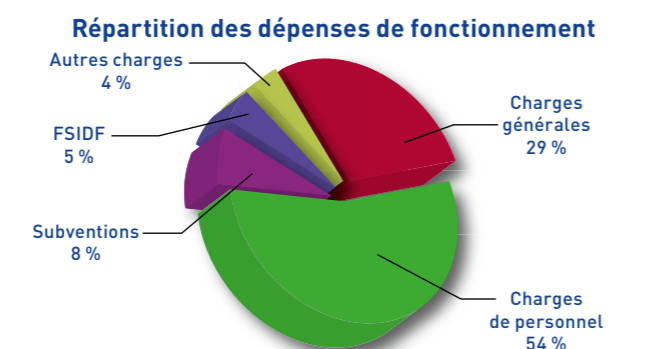
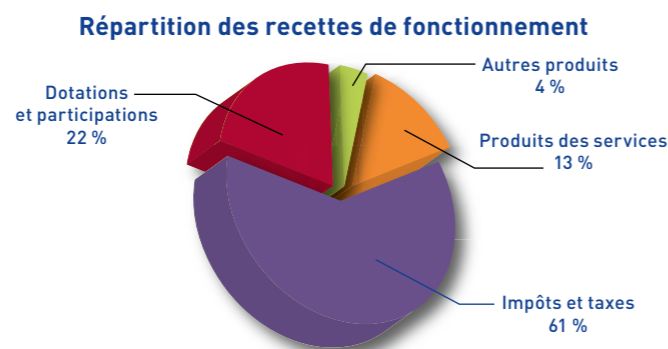
- Développer un nouveau calendrier budgétaire** avec le vote du budget en décembre de l'année n-1 afin :
 - 1- que les services de la Ville aient une feuille de route claire dès le début de l'exercice
 - 2- que le budget soit équilibré indépendamment des marges de manœuvre supplémentaires issues de la réalisation de l'exercice précédent.

Maîtriser au maximum les dépenses de fonctionnement. La progression des dépenses de personnel a été (pour la première fois en 5 ans) réduite de moitié et le budget des achats externes est prévu en baisse de - 0,10 %. Les efforts en matière de contrôle de gestion et de mutualisation sont poursuivis pour optimiser les ressources de la Ville.

Reconstituer l'épargne brute de la Ville (les économies) pour faciliter le financement des investissements. La Ville doit financer les projets engagés comme le Centre culturel Sainte-Anne (qui représente un budget de + 40 M€) et maintenir son effort d'investissement sur les équipements en faveur de la population. L'épargne brute a été reconstituée à un niveau de 7,7 Millions de €

Cette orthodoxie budgétaire est nécessaire pour assurer les équilibres financiers de la commune dans un contexte économique qui reste difficile ; par ailleurs les incertitudes liées à la réforme de la fiscalité des collectivités locales et, dans le cas de Neuilly, la baisse de 35 % depuis 2006 des ressources issues de la Taxe Additionnelle des Droits de Mutation (immobilier) nous incitent à rester prudent (Cf. tableaux ci-contre).

Prochaines étapes : mars 2010 avec le vote du compte administratif, le budget supplémentaire et les taux de fiscalité. ■



Imaginons Neuilly Élaboration du PLU : c'est parti !

Par une délibération du 28 janvier, le Conseil municipal a décidé de mettre en œuvre l'élaboration du **Plan local d'urbanisme** (PLU). Cette décision marque le début d'une période de concertation avec vous, Neuilléens, qui permettra de prévoir le développement de notre ville pour les prochaines décennies en matière d'environnement, d'habitat, de développement économique, de déplacements, tout en l'inscrivant dans un projet d'aménagement et de développement durable. Notez déjà, **en avril, trois réunions publiques** dans vos quartiers avec le Maire et les élus, qui présenteront les projets

municipaux et les orientations du futur Plan local d'urbanisme :
 • **8 avril au théâtre Le Village, 4, rue de Chézy**
 • **13 avril à l'école Jacques Dulud, 101, rue Jacques Dulud**
 • **15 avril à l'école Saussaye B, 62, boulevard de la Saussaye**
Au second semestre 2010, un cycle de 4 conférences publiques, animées par des experts, portera sur des thématiques liées à la famille et aux logements, les modes de vie et les besoins d'équipements, développement durable et sociétés, compétitivité du territoire. Pour en savoir plus : www.neuillysurseine.fr/plu ■

Un Espace Santé Jeunes à Neuilly

Questions relationnelles, changements corporels et psychologiques, image de soi, prise de risques, avenir... autant de sujets qui occupent ou préoccupent les jeunes, et aussi leurs parents. L'adolescence et le passage vers l'âge adulte sont des périodes charnières traversées parfois par de grandes turbulences pour les jeunes et leur entourage. La santé des jeunes et la prévention sont au cœur des préoccupations de la municipalité. Un diagnostic local, conduit avec des partenaires institutionnels (Éducation nationale, pédiatrie, pédo-psychiatrie, professionnels de santé de la Ville, etc.) a permis de mieux connaître les besoins et les attentes de nos jeunes Neuilléens en matière de santé et de bien-être. Sur ces bases, le projet municipal de créer une structure dédiée à la santé des adolescents et des jeunes adultes se concrétise aujourd'hui avec l'ouverture progressive **de l'Espace Santé Jeunes (ESJ), à partir de début mars.** Ce lieu, dédié aux 12-25 ans, a pour objectif de veiller à la santé et de prévenir les conduites à risque. C'est avant tout un lieu d'écoute, où chacun peut venir simplement pour faire le point, demander un conseil, recevoir un soutien dans un moment

difficile, ou être accompagné quelques temps avant de bénéficier de soins, si nécessaire. Il a pour vocation de créer du lien et permettre à chacun de trouver les réponses les plus adaptées à sa propre situation. L'équipe de l'ESJ (psychologue, chargée d'éducation pour la santé, conseillère familiale...) vous accueillera avec ou sans rendez-vous, gratuitement et dans la plus grande confidentialité. Ces professionnels recevront en entretien individuel et animeront des groupes de parole avec les jeunes au sein de l'ESJ et dans les établissements scolaires. Des temps de rencontres seront aussi organisés entre parents le soir ou le samedi matin, car bien souvent, c'est à la faveur d'échanges avec d'autres parents confrontés à des difficultés similaires, que l'on trouve des éclaircissements pour sa propre situation. ■
ESJ - 125 avenue A.Peretti à Neuilly. Bâtiment fond de cour, 2^e étage. T : 01 40 88 88 88



Sécurité : la Police municipale à Bagatelle

Le Maire et son adjoint à la sécurité, Michel Legmann, ont souhaité améliorer la sécurité du quartier Bagatelle en y ouvrant, le 18 janvier dernier, une antenne de la Police municipale. ■

14 et 21 mars 2010 Élections régionales, mode d'emploi

Les 14 et 21 mars prochains, les Français éliront pour la dernière fois leurs représentants dans les 22 assemblées régionales, pour un mandat de 4 ans au lieu des 6 années habituelles depuis 1986. Les conseillers régionaux seront remplacés dès 2014 par des conseillers territoriaux représentant également le département. Élus par un scrutin de liste départemental proportionnel avec prime majoritaire à deux tours, 24 conseillers régionaux représenteront les Hauts-de-Seine sur les 209 élus franciliens. À l'issue du premier tour, seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés au niveau régional auront la possibilité de se maintenir au second tour ; elles peuvent éventuellement fusionner avec les listes des partis ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. La Région gère des secteurs majeurs comme les transports, le développement économique, les lycées ou l'emploi et la formation des jeunes. **Mobilisez-vous, votez !** ■

Extraits de l'agenda du Maire

1^{er} décembre : Inauguration classe Soleil à l'Institut St-Dominique ;
2 décembre : Rencontre avec M. LODDE, nouveau sous-préfet, rendez-vous avec M. DRAILLARD, DTSP, réunion avec le Conseil général sur le parc St-James ;
3 décembre : Réception de l'Ordre national du Mérite ;
4 décembre : Déjeuner avec les ambassadeurs résidents à Neuilly ;
5 décembre : Cérémonie au monument aux Morts, hommage à Jean Mermoz, inauguration du marché de Noël, déjeuner offert aux seniors, journée d'amitié de St Jean-Baptiste ;
6 décembre : Concert ECCE CANTUS ;
7 décembre : Rencontre territoriale sur le Grand Paris, dîner à l'ambassade de Jordanie ;
8 décembre : Inauguration de l'expo Axe majeur au CNIT ;
9 décembre : Rencontre avec les nouveaux administrés, dîner avec le réseau urgence ;
10 décembre : Séminaire avec les cadres municipaux ;
11 décembre : Réunion de Neuilly Performance ;
12 décembre : Visite du quartier Ancelle/Dulud ;
14 décembre : Dîner du Lion's Club de Neuilly ;
17 décembre : Forum de Paris Métropole, vote du budget au Conseil municipal ;
4 janvier : Visite du nouveau réfectoire de l'école Peretti ;
5 janvier : Vœux aux enseignants ;
6 janvier : Vœux à la Police municipale ;
7 janvier : Déjeuner avec le Directeur Régional de l'Équipement, réunion de travail avec la Directrice du Lycée Guérin, vœux aux professions libérales ;
8 janvier : Rencontre avec le Directeur de La Poste des Hauts-de-Seine ;
9 janvier : Visite du quartier Gouraud, lancement du véhicule électrique MOPY, galette des anciens combattants ;
11 janvier : Vœux aux commerçants ;
12 janvier : Déjeuner avec le Rotary Club, conseil d'administration du CCAS, vœux du Conseil général ;
13 janvier : Vœux aux maisons de retraite ;
14 janvier : Déjeuner avec le Rabbin AZOULAY ;
15 janvier : Réunion sur le quartier de La Défense, rencontre avec le Président de l'ADEME, rendez-vous avec l'ambassadeur du Yémen, vœux au personnel communal ;
17 janvier : Course pour la cicatrization des plaies ;
19 janvier : Vœux de l'hôpital de Neuilly, déjeuner avec le 1^{er} vice-président du Conseil général, vœux aux gardiens d'immeuble, dîner avec l'ambassadeur d'Algérie ;
21 janvier : Groupe de travail sur le PLU, réunion préparatoire « Solidarité Haïti », déjeuner avec le Président UNIBAIL-RODAMCO, vœux aux personnalités ;
22 janvier : Visite du quartier Chauveau/Victor-Hugo, vœux du Maire de Paris, vœux du Commissaire Brizé ;
27 janvier : Vœux de l'EPAD, rencontre avec Mgr BROUWET ;
28 janvier : Réunion de travail avec le Général Gouverneur militaire de Paris.

Tribune Libre

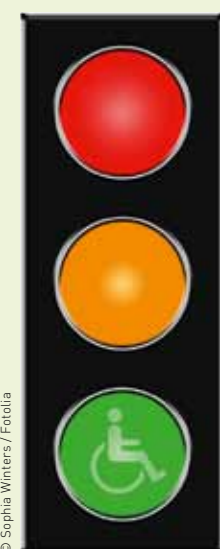
Texte rédigé sous la responsabilité exclusive de son auteur

Vidéo protection : la proposition de l'UMP appliquée



Notre groupe défendait l'idée d'installer à Neuilly, un dispositif de vidéoprotection. Philippe GOUJON, Député-Maire UMP de Paris, est venu présenter, lors d'une réunion publique, l'utilité et l'efficacité des caméras-vidéo. À de nombreuses reprises au Conseil municipal, nous avons proposé et défendu ce projet pour améliorer la sécurité. Le 19 mars, le Maire contestait encore publiquement son efficacité. Finalement, nous apprenons, dans son dernier éditorial, le déploiement futur de caméras à Neuilly. Nous nous réjouissons de voir l'une de nos propositions, soutenue par la majorité des Neuilléens, bientôt appliquée.

A. TEULLE et le Groupe UMP « Fidèle à Neuilly »



Pour une ville plus facile à vivre pour tous

La municipalité œuvre en faveur de l'amélioration de l'accessibilité de la voirie, notamment pour les personnes handicapées et aménagement des espaces publics.

- En 2009, ces travaux ont concerné le quartier de Sablonville (entre Paris et la place R.Poincaré). En 2010, la zone prévue sera située entre les avenues Charles de Gaulle et Roule/Peretti, la place R.Poincaré et les quais de Seine. Ces travaux s'appliqueront à 45 passages piétons et intégreront :
- la mise en œuvre de dalles podotactiles ;
 - l'abaissement des bordures de trottoirs à 2 cm, au droit de la traversée piétonne ;
 - une largeur de 1,40 m de la partie abaissée pour éviter que l'eau ne remonte sur les trottoirs ;
 - la mise aux normes du mobilier urbain voire son déplacement si le passage libre est inférieur à 1,40 m ;
 - l'installation de dispositifs sonores aux feux de signalisation tricolores. ■

Ces travaux font référence à la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » qui prévoit la mise en accessibilité de toute construction ou rénovation de voirie depuis le 1^{er} juillet 2007 et la mise en accessibilité totale de la voirie pour février 2015.